

Déclaration d'accident de service – accident de trajet – Fonction publique

Accéder au Modèle de document

Modèle de formulaire de déclaration d'accident de travail ou d'accident de trajet, destiné au fonctionnaire titulaire ou stagiaire, à **transmettre** à votre DRH **dans les 15 jours suivant la date de l'accident**

Le formulaire de déclaration doit être **accompagné d'un certificat médical** indiquant la nature et le siège des lésions résultant de l'accident et, éventuellement, la durée de l'incapacité de travail en découlant.

Si l'accident entraîne un arrêt de travail, vous devez transmettre **cet arrêt de travail dans les 48 heures** suivant son établissement.

Attention

Le formulaire est accessible en bas de page.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00